

Désagrément de voyage – Déclaration sinistre

Informations générales

— **Assureur :**

Inter Partner Assistance SA
Boulevard du Régent 7
B - 1000 Bruxelles
Tel: +32 (0)2 550 04 76
E-mail: claims-assistance@axa-assistance.com

— **Preneur d'assurance :**

CRELAN SA
Boulevard Sylvain Dupuis 251
B-1070 Bruxelles

— **Assuré (titulaire de la carte de crédit Visa Gold) :**

Nom - Prénom :

Adresse :

N° de téléphone – GSM :

E-mail :

Numéro de carte : xx xxxx xxxx x

Numéro de compte sur lequel l'indemnisation peut être versée : BE ---

Motifs de la demande

Retard ou annulation du vol ou de la correspondance, réservation et surnombre

Correspondance ratée

Bagages perdus ou retardés/endommagés

Dépenses : EUR

Pour quelle raison avez-vous fait ces dépenses ?

Frais de repas et hôtel

Achat urgent de vêtements et accessoires y afférents

Documents à joindre à ce formulaire

Les notes de frais originales et les preuves d'achat liées aux dépenses faisant l'objet d'un remboursement, à condition qu'elles soient garanties contractuellement par l'assurance.

— En cas de perte ou de retard des bagages, le "Property Irregularity Report" obtenu par la compagnie aérienne.

— Tous les détails relatifs au retard du vol ou au vol raté.

— Tous les détails concernant les dépenses faisant l'objet d'une demande d'indemnité.

Sous réserve d'acceptation de la demande, l'indemnisation sera directement versée sur le compte de l'assuré.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU VOYAGE

Date du voyage : / / au / /
Compagnie aérienne, ferroviaire ou maritime :

Numéro du vol, train ou ferry :

Déclaration de l'assuré titulaire de la carte de crédit

La personne concernée déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives au traitement de ses données personnelles par l'assureur telles que reprises dans les conditions générales des assurances de Visa Classic ou Gold Crelan et consent au traitement de ses données à caractère personnel, en ce compris ses données personnelles à caractère médical par l'assureur, Inter Partner Assistance, responsable du traitement :

OUI NON (*)

* Si vous refusez de donner votre consentement (NON), l'assureur Inter Partner Assistance sera dans l'impossibilité de traiter votre déclaration de sinistre.

En cas d'interrogation relative au traitement de vos données personnelles, et si vous ne trouvez pas les réponses dans les conditions générales des assurances de Visa Classic ou Gold Crelan, vous pouvez envoyer un courrier à Inter Partner Assistance - Délégué à la protection des données, Boulevard du Régent, 7 à 1000 Bruxelles ou un e-mail à dpo.BNL@axa-assistance.com.

Le soussigné déclare avoir répondu aux questions de manière correcte et que toutes les informations et données concernant le dommage sont exactes et que le sinistre n'a pas été déclaré auprès d'une autre compagnie d'assurances. Le soussigné donne par la présente la permission de recouvrement auprès d'une tierce partie.

Signature de l'assuré

Date

Formulaire dûment complété, signé et accompagné de tous les documents requis à renvoyer à Inter Partner Assistance

- de préférence par e-mail à : claims-assistance@axa-assistance.com
- ou par la poste à : Crelan Visa Classic/Visa Gold - Service remboursements
Boulevard du Régent, 7 -B-1000 Bruxelles